

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-144 du 11 Juin 1976

Portant Intérim.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services Rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

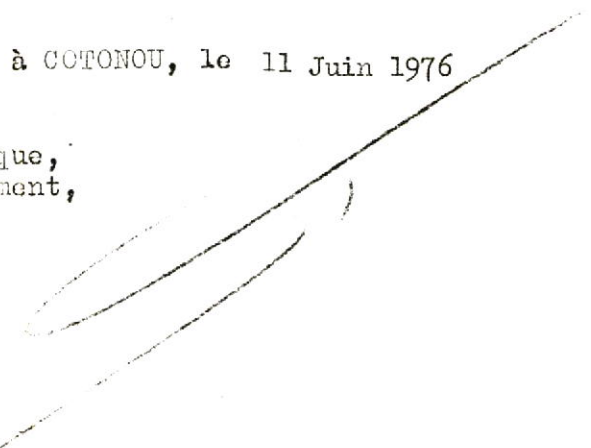
D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Pour compter du 10 Juin 1976, l'Intendant Militaire de 3^e Classe Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances, assure l'intérim du Ministre des Transports pendant l'absence du Capitaine Léopold AHOUEYA.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 11 Juin 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 4 CS 6 CNR 4 Ministères 15 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6
IAA-DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc. 5 JORPB 1.